Danielle Sonnier

90 rue de Bellangeon

26210 Saint-Sorlin en Valloire

04 75 31 77 07

Danielle.sonnier46@gmail.com

Mercredi 9 novembre 2022

Objet : Avis sur le projet d'urbanisation du secteur de Bellangeon

Monsieur, Madame,

Je profite de la possibilité qui est donnée aux habitants de la Commune d'émettre leur avis à propos du projet de construction de 70 logements sur le secteur 2 AU Bellangeon à Saint Sorlin en Valloire. S'il y a eu peu d'avis donnés, c'est bien que les gens sont fatalistes - il n'est que d'écouter ce qui se dit dans les conversations privées pour comprendre la vive hostilité qui s'élève contre ce projet - et qu'ils ont l'impression, juste sans doute, d'être le pot de terre qui se heurte au pot de fer. Néanmoins, tout en étant compréhensive avec les exigences de logement, eu égard à la démographie et aux obligations sociales, je souhaite faire quelques remarques de bon sens.

- Alors qu'on revégétalise les villes, on bétonne les campagnes, en coupant les arbres et en réduisant considérablement les zones d'infiltration naturelle au voisinage des habitations. Et en même temps on laisse en friche quelques bâtiments d'usines désaffectées (ces ruines ne seront jamais belles !) qui pourraient être réhabilitées.

- D'un côté, on envisage la construction de digues (alors que les rivières ne sont même plus curées par les services qui en ont soustrait la charge aux propriétaires riverains), pour parer aux conséquences du réchauffement climatique ; de l'autre, on n'hésite pas à construire un ensemble de grande densité à 20 m d'une rivière, en *modifiant* l'évaluation du risque.

- Le quartier de Bellangeon a déjà beaucoup donné, et a été suffisamment exploité, dans la réalisation de logements sociaux : sur cette zone, ces dernières décennies, pas moins de 4, voire 5 lotissements successifs, l'occupation la plus forte sur ce point cardinal au nord du village. Pourquoi ne pas équilibrer davantage la part de

chacune des 4 sorties de ce village en forme de croix ? Les « bâtisseurs », évidemment, préfèrent, financièrement parlant, un gros chantier que plusieurs petits.

- La circulation dans le secteur de Bellangeon est déjà très lourde : voitures, motos (avec les petits rodéos obligatoires et les nuisances sonores qui leur sont liées). Comment concevoir, à cet endroit, 70 logements de plus qui équivaudraient à 300 personnes au minimum et à une centaine de voitures supplémentaires, alors que la voie d'accès est une impasse ? Les villages ont-ils vocation à ressembler aux banlieues des grandes villes dans leurs aspects les plus négatifs ? On invoque le règlement et la loi sur le nombre de constructions à l'hectare, et le pourcentage de logements sociaux : mais qu'est-ce qu'une loi qui change à tout bout de champ, au gré d'intérêts pas toujours publics ?

- Quel est le bassin d'emploi qui donnera du travail à la population nouvelle ? On constate que les parkings de la gare la plus proche, celle de Saint Rambert, où les travailleurs mettent leur voiture avant de prendre le train pour rejoindre leurs lieux de travail sur l'axe Valence/Saint-Vallier/Péage de Roussillon/Vienne/Lyon, sont surchargés dès le matin et débordent sur les rues du bourg. La priorité ne serait-elle pas de revitaliser d'abord le village avec des emplois et des activités locales, pour éviter le gaspillage en énergie et en carburant de ces déplacements toujours plus nombreux et coûteux ?

- La précédente municipalité avait fait réduire les 50 logements prévus à l'époque à une petite quarantaine : la proposition de 70, à présent, constitue un véritable camouflet infligé à la démocratie locale et spécule sur le sentiment d'impuissance des individus devant la grande machinerie économique.

Le 9/11/2022

Danielle Sonnier